



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS TARUSATE

Délibération du Conseil communautaire du 20 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Tarusate, dûment convoqué, s'est réuni Salle du conseil communautaire, sous la présidence de Laurent CIVEL, Président,

Date de la convocation : jeudi 13 mars 2025

Présents :

Laurent CIVEL (RION-DES-LANDES), Jean-François BROQUERES (TARTAS), Dominique UROLATEGUI (PONTONX-SUR-L'ADOUR), Patrick POSTIS (LESGOR), Jean-Pierre POUSSARD (BEGAAR), Christophe MARTINEZ (LALUQUE), Jean Didier BATBY (BEYLONGUE), Pierre CAZENAVE (LE LEUY), Sabine DEHEZ (CARCEN-PONSON), Sylvie DUBOURG DAUGREILH (LAMOTHE), Alain DUPAU (RION-DES-LANDES), Jacques LARRIEU (SAINT-YAGUEN), Laurent NOLIBOIS (AUDON), Michèle PROSPER (CARCARES-SAINTE-CROIX), Nicolas SAUGNAC (GOUTS), Muriel BERGES (LALUQUE), Evelyne COURROS (TARTAS), Jean-Marie DARBAYAN (PONTONX-SUR-L'ADOUR), Dominique DEGOS (TARTAS), Virginie LABORDE (BEGAAR), Claude LACOSTE (MEILHAN), Annick SOUBIROU (PONTONX-SUR-L'ADOUR), Corinne ZELLER (TARTAS)

Absents :

Philippe GOSSELIN (TARTAS), Philippe JAMET (PONTONX-SUR-L'ADOUR), Pascal LAFOURCADE (TARTAS), Vincent MARTEEL (RION-DES-LANDES), Sandrine MESPLEDE (RION-DES-LANDES)

Pouvoirs :

Patricia LOUBERE (MEILHAN) a donné pouvoir à Claude LACOSTE, Christian DUCOS (SOUPROSSE) a donné pouvoir à Nicolas SAUGNAC, Jacques DURAND (VILLENAVE) a donné pouvoir à Jean Didier BATBY, Francine COUDROY (PONTONX-SUR-L'ADOUR) a donné pouvoir à Dominique UROLATEGUI, Sylvie DUFAU (SOUPROSSE) a donné pouvoir à Sylvie DUBOURG DAUGREILH, Chantal MONDENX (RION-DES-LANDES) a donné pouvoir à Alain DUPAU

Représentés :

Thierry BIBES représenté par Pierre CAZENAVE (LE LEUY)

Nombre de membres afférents	34
Nombre de membres en exercice	34
<u>Présents</u>	23
<u>Pouvoirs</u>	6
<u>Votants</u>	29

N° DEL20250320-001

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 TOUS BUDGETS (PRINCIPAL ET ANNEXES) EN M57 ET M4

En mars 2024, la Communauté de Communes du Pays Tarusate s'est portée candidate à l'expérimentation du CFU ouverte pour les collectivités territoriales et leurs groupements volontaires.



Le CFU a vocation à devenir, à partir de 2026, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens.

Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et peut ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Le Conseil va donc délibérer, pour la 1ère fois, sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion. Le CFU est présenté pour le budget principal ainsi que pour tous les budgets annexes.

Les résultats, pour l'exercice 2024, des CFU sont présentés pour chaque budget tous mouvements (réels et ordres).

Le budget principal :

FONCTIONNEMENT	Dépenses 2024	13 904 571,13 €
	Recettes 2024	15 788 356,81 €
	Résultat 2024	1 883 785,68 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>953 771,79 €</i>
	Résultat cumulé au 31/12/2024	2 837 557,47 €

INVESTISSEMENT	Dépenses 2024	2 733 091,88 €
	Recettes 2024	2 967 879,80 €
	Résultat 2024 (hors RAR)	234 787,92 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>374 686,53 €</i>
	Résultat cumulé au 31/12/2024	609 474,45 €

Résultat total de l'exercice 2024	2 118 573,60 €
Résultat cumulé total au 31/12/2024	3 447 031,92 €

RESTES A REALISER INVESTISSEMENT	RAR dépenses	2 678 995,00 €
	RAR recettes	
	<i>Solde des RAR</i>	<i>-2 678 995,00 €</i>

Résultat de clôture global de la section d'investissement au 31/12/2024	-2 069 520,55 €
--	------------------------



Le budget annexe de l'écloserie d'entreprises :

FONCTIONNEMENT	Dépenses 2024	76 386,59 €
	Recettes 2024	116 348,53 €
	Résultat 2024	39 961,94 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>-805,17 €</i>
	Résultat cumulé au 31/12/2024	39 156,77 €

INVESTISSEMENT	Dépenses 2024	31 798,21 €
	Recettes 2024	0,00 €
	Résultat 2024 (hors RAR)	-31 798,21 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>-5 507,23 €</i>
	Résultat cumulé au 31/12/2024	-37 305,44 €

Résultat total de l'exercice 2024	8 163,73 €
Résultat cumulé total au 31/12/2024	1 851,33 €

Pas de restes à réaliser.

Le budget annexe du bâtiment d'exploitation :

FONCTIONNEMENT	Dépenses 2024	10 112,40 €
	Recettes 2024	45 157,11 €
	Résultat 2024	35 044,71 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>95 706,46 €</i>
	Résultat cumulé au 31/12/2024	130 751,17 €

INVESTISSEMENT	Dépenses 2024	24 399,82 €
	Recettes 2024	17 901,87 €
	Résultat 2024 (hors RAR)	-6 497,95 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>-17 901,87 €</i>
	Résultat cumulé au 31/12/2024	-24 399,82 €

Résultat total de l'exercice 2024	28 546,76 €
Résultat cumulé total au 31/12/2024	106 351,35 €

Pas de restes à réaliser.



Le budget annexe de l'OFB :

FONCTIONNEMENT	Dépenses 2024	45 018,50 €
	Recettes 2024	46 758,38 €
	Résultat 2024	1 739,88 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>-950,00 €</i>
	Résultat cumulé au 31/12/2024	789,88 €

INVESTISSEMENT	Dépenses 2024	521 623,35 €
	Recettes 2024	132 748,92 €
	Résultat 2024 (hors RAR)	-388 874,43 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>285 331,77 €</i>
	Résultat cumulé au 31/12/2024	-103 542,66 €

Résultat total de l'exercice 2024	-387 134,55 €
Résultat cumulé total au 31/12/2024	-102 752,78 €

Pas de restes à réaliser.

Le budget annexe du photovoltaïque :

FONCTIONNEMENT	Dépenses 2024	1 881,84 €
	Recettes 2024	17 661,97 €
	Résultat 2024	15 780,13 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>5 797,92 €</i>
	Résultat cumulé au 31/12/2024	21 578,05 €

INVESTISSEMENT	Dépenses 2024	70 607,46 €
	Recettes 2024	195 835,37 €
	Résultat 2024 (hors RAR)	125 227,91 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>7 682,18 €</i>
	Résultat cumulé au 31/12/2024	132 910,09 €

Résultat total de l'exercice 2024	141 008,04 €
Résultat cumulé total au 31/12/2024	154 488,14 €

RESTES A REALISER INVESTISSEMENT	RAR dépenses	85 000,00 €
	RAR recettes	
	<i>Solde des RAR</i>	<i>-85 000,00 €</i>



Le budget annexe de la ZA de Pelletet :

FONCTIONNEMENT	Dépenses 2024	31 200,54 €
	Recettes 2024	212 713,12 €
	Résultat 2024	181 512,58 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>-5 022,38 €</i>
	Résultat de clôture au 31/12/2024	176 490,20 €

INVESTISSEMENT	Dépenses 2024	185 563,12 €
	Recettes 2024	18 921,63 €
	Résultat 2024 (hors RAR)	-166 641,49 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>-18 921,63 €</i>
	Résultat de clôture au 31/12/2024	-185 563,12 €

Résultat total de l'exercice 2024	14 871,09 €
Résultat cumulé total au 31/12/2024	-9 072,92 €

Pas de restes à réaliser.

Le budget annexe de la ZA de Pion :

FONCTIONNEMENT	Dépenses 2024	6 990,00 €
	Recettes 2024	6 990,00 €
	Résultat 2024	0,00 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	
	Résultat de clôture au 31/12/2024	0,00 €

INVESTISSEMENT	Dépenses 2024	6 990,00 €
	Recettes 2024	50 000,00 €
	Résultat 2024 (hors RAR)	43 010,00 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	
	Résultat de clôture au 31/12/2024	43 010,00 €

Résultat total de l'exercice 2024	43 010,00 €
Résultat cumulé total au 31/12/2024	43 010,00 €

Pas de restes à réaliser.



Le budget annexe de la ZA de Laluque :

FONCTIONNEMENT	Dépenses 2024	0,00 €
	Recettes 2024	115 521,87 €
	Résultat 2024	115 521,87 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>1 844,40 €</i>
	Résultat de clôture au 31/12/2024	117 366,27 €

INVESTISSEMENT	Dépenses 2024	115 521,87 €
	Recettes 2024	0,00 €
	Résultat 2024 (hors RAR)	-115 521,87 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	
	Résultat de clôture au 31/12/2024	-115 521,87 €

Résultat total de l'exercice 2024	0,00 €
Résultat cumulé total au 31/12/2024	1 844,40 €

Pas de restes à réaliser.

Le budget annexe de la ZA de Junca :

FONCTIONNEMENT	Dépenses 2024	239 704,82 €
	Recettes 2024	247 442,27 €
	Résultat 2024	7 737,45 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>-86 415,87 €</i>
	Résultat de clôture au 31/12/2024	-78 678,42 €

INVESTISSEMENT	Dépenses 2024	671 332,27 €
	Recettes 2024	233 839,12 €
	Résultat 2024 (hors RAR)	-437 493,15 €
	<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>516 160,88 €</i>
	Résultat de clôture au 31/12/2024	78 667,73 €

Résultat total de l'exercice 2024	-429 755,70 €
Résultat cumulé total au 31/12/2024	-10,69 €

Pas de restes à réaliser.



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, ADOPTE A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1 -

L'approbation des CFU de la Communauté de Communes du Pays Tarusate pour l'exercice 2024 tels que présentés ci-avant, dressés en collaboration par le Président de la CCPT et Madame la Comptable du SGC de Dax.

ARTICLE 2 -

L'autorisation qui lui est donnée de signer l'ensemble des documents constituant les CFU 2024, en vue de leur transmission au juge des comptes.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Laurent CIVEL

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. »